



GOUVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



République du Bénin

Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
(MEMP)

Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Bénin

**Évaluation conjointe à mi-parcours du Programme
National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI)
au Bénin**

Termes de Référence

Version #8, Février 2019

Table des Matières

1. Introduction.....	2
2. Raisons de l'évaluation	2
2.1. Logique	2
2.2. Objectifs.....	Error! Bookmark not defined.
2.3. Participants et Utilisateurs	3
3. Contexte et sujet de l'évaluation.....	6
3.1. Contexte	6
3.2. Sujet de l'évaluation : le PNASI	8
4. Approche de l'évaluation	11
4.1. Champ.....	11
4.2. Critères d'évaluation et Questions	11
4.3. Disponibilité des données.....	13
4.4. Méthodologie	14
4.5. Assurer la qualité.....	15
5. Phases et Produits à délivrer.....	16
6. Organisation de l'évaluation	19
6.1. Conduite de l'évaluation	19
6.2. Composition et Compétences de l'équipe.....	19
6.3. Considérations de Sécurité	21
7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes.....	22
8. Communication et budget	24
8.1 Communication	24
8.2. Budget.....	25
Annexe 1. Carte.....	26
Annexe 2. Calendrier de l'évaluation	27
Annexe 3. Membres du Comité Conjoint d'Evaluation et du Groupe de Référence de l'Evaluation	29
Annexe 4. Note Technique sur l'indépendance et l'impartialité	32
Annexe 5. Acronymes.....	33
Annexe 6. Plan de Communication et Apprentissage	34
Annexe 7. Cadre Logique du PNASI.....	36

1. Introduction

1. Les présents Termes de Référence (TDR) sont élaborés pour l'évaluation conjointe à mi-parcours du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI). Le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) est une initiative du gouvernement béninois visant principalement à améliorer le taux de scolarisation et de rétention des enfants à l'école et l'atteinte de l'Objectif de développement durable 2 (ODD 2) relatif à la « Faim Zéro ». Le PNASI est exécuté par le PAM sur une période de 4 ans (2017-2021) Après plus de deux ans de mise en œuvre, il s'avère nécessaire de faire le bilan à mi-parcours pour relever les insuffisances et formuler des recommandations pertinentes pour l'atteinte effective des objectifs d'ici à 2021. Cette évaluation est demandée par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) de la République du Bénin et le Bureau du Programme Alimentaire Mondial (PAM) au Bénin et se déroulera au cours de l'année 2019.
2. Ces TDR ont été préparés par le MEMP et le PAM Bénin en se basant sur la revue de documents initiaux et sur la consultation des participant(e)s et en suivant un modèle standard des évaluations décentralisées au PAM. L'objectif des présents TDR est double. Premièrement, ils fournissent des informations importantes à l'équipe d'évaluation et aide à les guider au cours du processus d'évaluation ; et deuxièmement, ils fournissent des informations importantes aux participants sur l'évaluation proposée.

2. Raisons de l'évaluation

3. Les raisons pour lesquelles l'évaluation a été commanditée sont exprimées dans les paragraphes qui suivent.

2.1. Logique

4. Le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré est un programme de quatre ans qui a démarré en 2017 et prendra fin en Décembre 2021. Il bénéficie du financement du Gouvernement du Bénin. L'évaluation à mi-parcours de ce programme donne l'espace pour réajuster et réorienter éventuellement certaines des actions avant la fin du programme. En effet elle permettra d'apprécier le niveau de réalisation des activités prévues ainsi que leur contribution aux résultats finaux du programme. Elle assurera que les étapes futures du programme soient exécutées en évitant les écueils qui pourraient empêcher ou retarder l'atteinte des résultats escomptés. De plus, dans un contexte d'obligation de résultats vis-à-vis du donateur, la

planification du programme avait prévu une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale.

5. Le MEMP et le PAM considèrent l'évaluation à mi-parcours du programme comme un exercice crucial d'appréciation critique des activités réalisées et de préparation des futures années de mise en œuvre. Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées par le MEMP et le PAM Bénin pour éclairer et orienter les futures décisions relatives à la mise en œuvre du programme.

2.2. Objectifs

6. Cette évaluation a deux objectifs qui se renforcent mutuellement, la redevabilité et l'apprentissage :
 - **Redevabilité** – L'évaluation analysera et rendra compte sur la performance et les résultats à mi-parcours du PNASI au Bénin, intégrant le genre, la protection des bénéficiaires et la redevabilité.
 - **Apprentissage** – L'évaluation déterminera les raisons pour lesquelles certains résultats sont survenus ou non, afin de tirer des leçons, des meilleures pratiques, et des indications pour apprendre. Elle fournira des conclusions qui reposent sur des preuves pour éclairer le processus de décisions stratégique et opérationnel sur le PNASI. Les observations seront diffusées de façon active et les leçons seront incorporées dans les systèmes de partage des leçons appropriés.

2.3. Participants et Utilisateurs

7. Un nombre de participants à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du MEMP et du PAM sont intéressés par les résultats de l'évaluation et on demandera à certains d'entre eux de jouer un rôle dans le processus d'évaluation. Le Tableau 1 ci-dessous fournit une analyse préliminaire des participants, qui devrait être approfondie par l'équipe d'évaluation dans le cadre de la phase de démarrage (début 2019).
8. **La redevabilité envers les populations affectées** est liée aux engagements du PAM d'inclure les bénéficiaires en tant que participants importants dans le travail de l'Agence. Ainsi, le PAM est engagé à s'assurer de l'égalité des sexes (genres), et de l'engagement des femmes dans le processus d'évaluation de façon appropriée, avec la participation et la consultation des femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes.

Tableau 1 : Analyse Préliminaire des Participants

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante
PARTIES PRENANTES	
Gouvernement	<p>Le Gouvernement, et en particulier le MEMP, est responsable respectivement de la planification, du financement, de la mise en œuvre du PNASI. Il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons provenant d'expériences afin d'éclairer la prise de décision. Il a aussi un intérêt direct pour savoir si les activités du PAM dans le pays sont conformes à ses priorités, sont harmonisées avec l'action d'autres partenaires et répondent aux résultats attendus.</p> <p>Le Ministère du Plan et du Développement (MPD) a une responsabilité de coordination, de mobilisation de ressources avec le Ministère sectoriel qu'est le MEMP.</p> <p>En tant que donateur, le Gouvernement sera intéressé de savoir si ses ressources ont été dépensées de façon efficace et si le travail du PAM a été efficace et a contribué à leurs stratégies et programmes.</p> <p>Les problèmes liés au développement des capacités, au passage de responsabilité et à la durabilité sont particulièrement importants.</p>
Bureau de Pays (BP) du PAM au Bénin	<p>Responsable de la planification et de la mise en œuvre du PNASI au niveau du pays, il est directement impliqué dans l'évaluation et son intérêt est de tirer des leçons provenant d'expériences afin d'éclairer la prise de décision stratégique et opérationnelle. Il est appelé également à rendre compte des résultats de ses opérations de façon interne, ainsi qu'à ses bénéficiaires et partenaires.</p>
Bureau Régional (BR) du PAM pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar, Sénégal	<p>Responsable à la fois de superviser les Bureaux de Pays (BPs) et de donner des conseils techniques et de l'aide, le management du BR est intéressé par un compte-rendu indépendant et impartial des observations de l'évaluation afin d'appliquer les leçons retenues à d'autres Bureaux de Pays.</p>
Siège du PAM	<p>Le Siège du PAM est intéressé par les leçons qui résultent des évaluations, en particulier quand elles ont trait aux stratégies, politiques, champs thématiques du PAM ou aux modalités de livraison pertinentes aux programmes plus étendus du PAM.</p>
Bureau de l'Évaluation du PAM (OEV)	<p>L'OEV est intéressé à assurer que les évaluations décentralisées fournissent des évaluations de qualité, crédibles et utiles qui respectent les dispositions d'impartialité ainsi que les rôles et les responsabilités de divers participants aux évaluations décentralisées tel qu'identifiées dans la politique d'évaluation.</p>

Participants	Intérêt dans l'évaluation et utilisations probables du rapport d'évaluation pour cette partie prenante
Conseil d'Administration du PAM (EB)	L'organe directeur du PAM est intéressé par les informations sur l'efficacité des opérations du PAM. Cette évaluation ne sera pas présentée au EB mais ses observations peuvent être incluses dans les synthèses annuelles et dans les processus d'apprentissage d'entreprise.
Bénéficiaires	En tant que bénéficiaires ultimes de l'assistance alimentaire, l'enjeu pour le PAM est de déterminer si l'aide qu'il apporte est appropriée et efficace. Ainsi, le niveau de participation dans l'évaluation de femmes, hommes, garçons et filles de différents groupes sera déterminé et leurs perspectives respectives seront recherchées. Les communautés sont intéressées par les perspectives proposées pour l'assistance alimentaire aux écoles.
Equipe de Pays des Nations Unies (UNCT)	L'action harmonisée de l'UNCT devrait contribuer à la réalisation des objectifs de développement du gouvernement. Elle a par conséquent un intérêt à assurer que l'opération du PAM soit efficace dans sa contribution aux efforts communs des Nations Unies. Diverses agences sont également des partenaires directs du PAM aussi bien au niveau politique qu'au niveau des activités.
Organisation Non Gouvernementales (ONGs) <ul style="list-style-type: none"> • CARITAS • FADeC • CEBEDES • DERANA • DEDRAS 	Les ONGs sont les partenaires du PAM pour la mise en œuvre de certaines activités tout en ayant leurs propres interventions en même temps. Les résultats de l'évaluation peuvent affecter des modalités de mise en œuvre à venir, d'orientations stratégiques et de partenariats futurs.

9. Les utilisateurs primaires de cette évaluation sont présentés ci-dessous :

- Le MEMP (et en général, le Gouvernement), le Bureau de Pays du PAM au Bénin et leurs partenaires dans le processus décisionnel - notamment ceux liés à la conception et à la mise en œuvre du PNASI, à la Stratégie Pays du PAM, et aux partenariats - seront particulièrement intéressés par les recommandations liées à la performance et aux résultats à mi-parcours du PNASI.
- Etant donné les fonctions essentielles du Bureau Régional (BR), on attend de lui qu'il utilise les constats de l'évaluation pour fournir des conseils stratégiques, un appui, et une supervision d'ensemble.

- L'OEV peut utiliser les observations de l'évaluation, le cas échéant, pour enrichir les synthèses des évaluations ainsi que pour les comptes-rendus annuels au Conseil d'Administration.
- Le Siège du PAM peut utiliser les résultats de l'Evaluation pour l'apprentissage au niveau de l'organisation au sens large, et pour la responsabilité.

3. Contexte et sujet de l'évaluation

3.1. Contexte¹

10. Au Bénin, l'incidence de la pauvreté s'établit à 40,1% en 2015. Le taux de croissance économique est de 5,8% en 2017 contre 4% en 2016. Ce niveau est dû à une bonne tenue de la production cotonnière, de la vitalité de l'activité dans le secteur des BTP, en lien avec l'ouverture effective de plusieurs chantiers du PAG 2016-2021 et de la reprise des activités avec le Nigéria. Le niveau de 7,5% nécessaire pour inverser la tendance de la pauvreté n'a pas été atteint. L'inexistence d'une estimation de la pauvreté n'a pas permis d'apprécier la situation du lien entre la pauvreté et la croissance.
11. Le Bénin a maintenu une culture démocratique caractérisée par des élections régulières et une stabilité institutionnelle depuis plus de deux décennies. Avec une population de 10,9 millions d'habitants², c'est un pays à faible revenu et à déficit vivrier. La population du Bénin est essentiellement rurale et compte 51,2% de femmes et 17,4% d'enfants de moins de cinq ans³. L'espérance de vie est de 59 ans pour les hommes et de 62 ans pour les femmes.⁴ Avec un taux de croissance de la population de 3,5% au dernier recensement de 2013 et un PIB par habitant de 762,1 USD⁵, en 2016, le Bénin était classé au 167^{ème} rang sur 188 pays suivant l'Index de Développement Humain et au 144^{ème} rang sur 155 pays suivant l'Indice d'Inégalité de Genre (Rapport sur le Développement Humain (HDR), PNUD, 2016). Malgré la stabilité politique et l'amélioration de certains indicateurs socio-économiques, le pays reste confronté à de nombreux défis.
12. Le secteur agricole est la principale source de création de richesse au niveau national et constitue une source importante de devises. La valeur ajoutée du secteur primaire affiche une progression de 7.3% en 2017. En 2017, la croissance de la production vivrière s'est poursuivie mais avec une progression moindre (5,2%). Les problèmes structurels et les catastrophes

¹ Source : PAM Bénin, Plan Stratégique *ad-intérim* (2018)

² Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en 2013

³ Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en 2013

⁴ Organisation Mondiale de la Santé, 2015

⁵ Banque Mondiale, 2015

naturelles affectent négativement la sécurité alimentaire, la nutrition et la balance commerciale. Les niveaux de pauvreté sont élevés et le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire international de 1,90 USD par jour, a augmenté de 1,5 million entre 2003 et 2011, pour atteindre 5,2 millions de personnes (53,1%).⁶

13. Selon l'Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire (AGVSA), conduite en 2017, plus d'un million de la population du Bénin se trouve en insécurité alimentaire soit 9,6%. Selon le rapport de la même enquête, l'insécurité alimentaire est plus prononcée dans les zones rurales (15%) que dans les zones urbaines (8%). Le département de l'Atacora (nord-ouest du Bénin) est la plus touchée par l'insécurité alimentaire. La consommation alimentaire inadéquate affecte les zones rurales (18,5%) beaucoup plus que les zones urbaines (9,2%).
14. Les analyses de genre montrent que les femmes sont affectées de façon disproportionnée et différente par la pauvreté ; cela se reflète dans les taux d'alphabétisation et d'autres indicateurs sociaux ; en particulier, l'accès des femmes à l'éducation, à la santé et aux moyens de production est limité. Bien que l'indice de parité filles garçons avoisine 0,95, des disparités existent au niveau des départements. Les filles et les garçons n'ont donc pas les mêmes chances d'accès à l'école primaire. L'indice de développement du genre montre que le revenu national brut est de 1 673 USD pour les femmes contre 2 287 USD pour les hommes ; et que les années de scolarité attendues pour les femmes sont de 10,5 contre 13,7 pour les hommes. Le pourcentage d'hommes ayant au moins une éducation secondaire (30,8%) est presque le double de celui des femmes (15,8%).⁷
15. Au Bénin, plus de 60% des hommes et des femmes adultes sont analphabètes. Le taux net de scolarisation nationale est globalement élevé et cache des disparités régionales et par sexe. En effet, ce taux est seulement autour de 60% dans certaines communes du nord. Les taux d'abandon scolaire restent significatifs (14,57% pour les filles et 14,42% pour les garçons⁸) et les disparités régionales demeurent. Malgré l'investissement du gouvernement et des partenaires dans l'éducation, la qualité de l'enseignement et des locaux est médiocre et les taux de rétention sont bas. Dans l'ensemble, 23% des enfants - 28,2% des filles et 18,4% des garçons - ne terminent pas l'école primaire et seulement 24% des élèves du primaire peuvent lire et écrire en français. Les enseignants sont en nombre insuffisant

⁶ <http://povertydata.worldbank.org/poverty/country/BEN>

⁷ PNUD, HDR 2016

⁸ MEMP, 2016

et ont d'importants besoins en formation ; les grèves fréquentes déstabilisent le système éducatif.

3.2. Sujet de l'évaluation : le PNASI

16. Le PAM intervient au Bénin depuis 1964 avec des projets/programmes aussi bien d'urgence que de développement. Plusieurs projets/programmes ont ainsi été exécutés au regard des besoins et des priorités nationales. Parmi les partenaires du PAM au Bénin figurent le Gouvernement, les autres agences du Système des Nations Unies (SNU), les ONGs nationales et internationales.
17. Le PAM exécute depuis Juillet 2015 le Programme de Pays 200721 qui a été suivi du Plan Stratégique Pays Intérimaire (ICSP) planifié pour la période de Janvier 2018 à Juin 2019. Les principales activités s'articulent autour de l'adoption d'une approche multisectorielle de l'alimentation scolaire, le renforcement de capacités du Gouvernement pour gérer son propre programme d'alimentation scolaire en utilisant la production locale, un appui nutritionnel aux enfants de moins de 5 ans, aux femmes enceintes et mères allaitantes et une assistance alimentaire pour la création d'actifs.
18. L'alimentation scolaire a été identifiée au Bénin comme une des mesures essentielles visant à corriger les taux d'abandon et de rétention. En exécution des recommandations du Forum National sur l'Alimentation Scolaire, tenu à Cotonou du 13 au 15 avril 2010, un document de Politique Nationale d'Alimentation Scolaire est élaboré et adopté en Conseil des Ministres en octobre 2014. Dans le Programme d'Action du Gouvernement (PAG) pour la période de 2016-2021, le Gouvernement a inscrit, parmi les projets prioritaires du Ministère des Enseignements Maternel et Primaire, le projet d'extension des cantines scolaires dans toutes les écoles des zones rurales du pays. Il a été planifié de passer d'un taux de couverture de 29% en 2017 à 51% en 2021.
19. C'est ainsi qu'au regard de l'expertise du PAM dans le domaine de la planification et de la gestion des programmes d'alimentation scolaire, le Gouvernement l'a sollicité pour assurer la mise en œuvre de son programme de cantines scolaires tout en veillant à renforcer les capacités de pilotage et de gestion de la partie nationale. En Juillet 2017, le Gouvernement et le PAM ont signé un accord de partenariat portant sur la mise en œuvre du Programme dont l'intitulé est : "Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré" (PNASI), sous la forme d'un *Trust Fund* (TF 201090). Le PNASI a une couverture nationale en ce sens qu'il assiste des écoles primaires publiques dans toutes les communes du pays. Au cours de sa première année de mise en œuvre il couvrait 11 des 12 départements que compte le pays. Il ciblait au

départ 321 315 bénéficiaires et envisage à terme de toucher 351 109 écoliers et écolières.

20. Le programme, approuvé en Août 2017, a démarré ses activités au cours du même mois et arrivera à terme en Décembre 2021. Il faut noter cependant que l'accord de partenariat a connu deux addendum signés en février 2018 et en janvier 2019. Par ailleurs, le Programme a fait l'objet d'une révision budgétaire en novembre 2018 pour i) une augmentation des bénéficiaires qui passe de 330 954 à 629 354 et ii) une intégration dans le ICSP à partir de janvier 2019, qui sera suivi d'une intégration dans le future CSP à partir de juillet 2019.
21. Le PNASI a pour objectif général de renforcer l'alimentation scolaire au Bénin en développant une approche multisectorielle et en privilégiant les achats locaux pour améliorer les performances scolaires, la diversité alimentaire et la nutrition des élèves dans les écoles à cantines. Plus spécifiquement, le programme vise à :
 - assurer régulièrement la fourniture des repas scolaires aux élèves des écoles primaires publiques pour accroître leurs performances scolaires ;
 - utiliser l'école comme un point d'entrée pour faire converger les appuis à l'éducation, à l'agriculture et à la santé ;
 - investir dans le développement du cadre institutionnel et améliorer le pilotage, la coordination et le suivi du programme d'alimentation scolaire au Bénin.
22. Les résultats attendus se présentent comme suit :
 - les élèves des écoles ciblées reçoivent quotidiennement au moins un repas au cours de l'année scolaire ;
 - la proportion des denrées achetées sur le marché local pour les cantines scolaires augmente de 10% chaque année ;
 - des organes de coordinations et de suivi durables sont mis en place et opérationnels.
23. Le programme comporte une composante principale liée aux repas scolaires, subdivisée en trois sous-composantes à savoir (i) le fonctionnement des cantines scolaires ; (ii) le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles et ; (iii) la coordination et le suivi-évaluation des activités.
 - i. **Mise en place et le fonctionnement des cantines scolaires :**
 - fourniture de repas scolaires dans 1574 écoles ;
 - achat de vivres ;
 - stockage et la conservation des vivres ;
 - transport et la distribution des vivres ;

- activités complémentaires relatives au suivi médical et nutritionnel des enfants à travers les campagnes de déparasitage ; introduction des micronutriments ; hygiène au niveau des repas et de l'environnement scolaire notamment les dispositifs de lavage des mains et l'assainissement ; construction de foyers améliorés pour économiser le bois de chauffe et protéger la nature ; construction de magasins, de cuisine.

ii. **Renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles :**

- assistance technique fournie par le PAM pour la mise en œuvre du Programme ;
- élaboration d'un plan de formation des intervenants dans l'alimentation scolaire selon les besoins identifiés ;
- sensibilisation des communautés pour leur implication et appui aux cantines scolaires ;
- augmentation de la capacité de stockage des vivres dans les départements et les écoles
- équipement des cantines scolaires notamment en ustensiles, foyers et autres matériels ;
- organisation de voyage d'études, d'échanges d'expériences et d'ateliers de partage des bonnes pratiques.
- En particulier, dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote de l'alimentation scolaire liée à la production locale :
 - organisation des petits exploitants agricoles/producteurs locaux pour la culture et la livraison de vivres aux écoles ;
 - partage d'information avec les groupements de producteurs locaux sur les besoins en vivres des cantines scolaires ;
 - renforcement des capacités des petits exploitants agricoles pour l'accroissement et la qualité de leur production.

iii. **Coordination et suivi-évaluation des activités :**

- élaboration et mise à jour d'une base de données ;
- élaboration, mise en œuvre et vulgarisation des outils de suivi-évaluation ;
- organisation des missions de suivi et des monitorings trimestriels ;
- élaboration d'un manuel de procédure et d'un guide de gestion des cantines scolaires ;
- élaboration d'une stratégie de pérennisation des cantines scolaires ;
- élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication ;
- réalisation des évaluations à mi-parcours et finale du programme.

24. Les principaux partenaires dans le cadre du Programme sont des structures du Gouvernement, les agences du Système des Nations Unies (SNU), les ONG nationales et internationales, et les bailleurs.
25. Au niveau du Gouvernement, sont concernés par le programme : le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP), le Ministère du Plan et du Développement (MPD), le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP), le Ministère de la Santé (MS), le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM).
26. Comme Agences du SNU, l'UNICEF, le PNUD, la FAO, le FIDA, l'UNFPA, l'OMS et l'ONUSIDA, sont des partenaires potentiels dans le cadre de la mise en œuvre du Programme.
27. Le PAM contracte avec des ONG nationales comme partenaires pour la mise en œuvre du PNASI. Ces ONG sont responsables pour la mobilisation communautaire et le suivi de l'exécution du Programme sur le terrain.
28. Le coût global initial du Programme était de 27,2 milliard de FCFA soit 47,3 millions de dollars américains au démarrage. Ce programme a connu une révision budgétaire en novembre 2018, qui a amené le cout global à 80,2 millions de dollars américains.
29. Un cadre logique a été élaboré pour le programme (Confère Annexe 7).

4. Approche de l'évaluation

4.1. Champ

30. La présente évaluation se focalise uniquement sur le Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré PNASI.
31. Elle portera sur les zones d'intervention du PNASI et toutes les sous-composantes. L'évaluation couvrira la période d'août 2017 à mai 2019. Il s'agit en effet d'une évaluation à mi-parcours du Programme dont la date de fin est prévue le 31 décembre 2021.

4.2. Critères d'évaluation et Questions

32. **Critères d'évaluation** : L'évaluation appliquera les critères d'évaluation internationaux de **pertinence, efficacité, efficience et durabilité**.⁹ Au-delà de ces critères classiques de l'OCDE-CAD, les critères transversaux tels que

⁹ Pour plus d'informations, voir : <http://www.oecd.org/dac/revue/dacriteriaforevaluatingdevelopmentassistance.htm> et <http://www.alnap.org/what-we-do/revue/eha>

l'équité et l'égalité des sexes/genre devraient être considérés tout au long de cette évaluation à travers une appréciation de résultats différenciés du programme par exemple sur les hommes, les femmes et sur les élèves (filles et garçons) pour le critère genre.

33. Questions d'évaluation : Alliées aux critères d'évaluation, l'évaluation abordera les questions importantes suivantes, qui seront ensuite davantage développées par l'équipe d'évaluation pendant la phase de démarrage.

Tableau 2 : Critères et questions d'évaluation

Critères	Questions d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la conception de l'intervention était-elle pertinente pour le contexte du pays ? • Dans quelle mesure l'intervention est-elle en phase avec les besoins des groupes les plus vulnérables (hommes et femmes, garçons et filles) ? • Dans quelle mesure l'intervention est-elle alignée sur les priorités du PAM et les priorités du Gouvernement ? • Dans quelle mesure la conception l'intervention étaient-elles sensibles au genre ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats de l'intervention sont réalisés/susceptibles d'être atteints ; et quels ont été les principaux facteurs influençant l'atteinte ou la non-atteinte des résultats ? • Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été mise en œuvre en temps opportun ? Dans quelle mesure la mise en œuvre de l'intervention était-elle sensible au genre ? • Dans quelle mesure les normes d'assistance pertinentes ont-elles été respectées ? • Dans quelle mesure les effets observés sont susceptibles d'induire les autres changements espérés ? • Dans quelle mesure les garçons/filles vulnérables et ou des zones défavorisées des zones couvertes, ont-ils été touchés par le PNASI ?
Efficiace	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été mise en œuvre d'une manière efficiente par rapport aux alternatives ? • Dans quelle mesure l'allocation des ressources participe de l'atteinte véritable des changements/ produits ? • Quels sont les facteurs de gestion qui ont amélioré ou réduit l'efficiace de l'intervention ?

	<ul style="list-style-type: none"> • Aurait-il été possible d'atteindre les mêmes résultats ou de faire plus avec moins de ressources ? • Dans quelle mesure l'intervention a-t-elle été mise en œuvre de façon efficiente par les ressources allouées ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les modalités de mise en œuvre de l'intervention incluent-elles des considérations de durabilité, telles que le renforcement des capacités des institutions gouvernementales nationales et locales, des communautés et d'autres partenaires ? • Dans quelle mesure les effets ou changements observés sont susceptibles d'induire les autres changements espérés ? • Dans quelle mesure est-il probable que les avantages de l'intervention se poursuivront après la fin de l'appui du PAM ? • Quels sont les facteurs de pérennisation de l'expérience du PNASI ? • Dans quelle mesure, les activités de mise en œuvre intègrent-elles un mécanisme de pérennisation au niveau communautaire ?

4.3. Disponibilité des données

34. Les sources principales d'informations comprennent les données de statistiques nationales produites par l'INSAE et les différentes enquêtes et études des institutions et ministères sectoriels : l'AGVSA, EDS, l'enquête SMART, les annuaires statistiques du MEMP, etc. Au niveau du Gouvernement, la Direction de la Programmation et de la Prospective du MEMP, du MAEP et des autres ministères sectoriels offre une série d'indicateurs suivis chaque année. Le document du PNASI, le cadre logique avec les objectifs du programme, les données de l'étude de base, etc. seront disponibles.

35. Des informations supplémentaires sont disponibles au niveau de divers rapports produits par le PAM. Les documents produits au niveau du Système des Nations Unies comme le Bilan Commun de Pays, l'UNDAF seront disponibles. D'autres rapports du PAM seront consultés comme par exemple le rapport de Revue Interne du Programme de Pays 200721.

36. Les données issues du système de suivi-évaluation du PAM comprennent : la base de données du bureau, les autres documents de suivi-évaluation comme les statistiques et les rapports des partenaires de mise en œuvre, les rapports de distribution, les rapports annuels du programme.

37. De façon générale, les grands défis s'articulent autour du manque de précision au niveau de certaines données de référence, la crédibilité et la

méthode de collecte mais aussi la mobilité du staff du ministère au niveau central et au niveau décentralisé mettant en cause la préservation de la mémoire institutionnelle.

38. En ce qui concerne la qualité des données et des informations, l'équipe d'évaluation devrait :

- a. évaluer la disponibilité et la fiabilité des données dans le cadre de la phase de démarrage en s'appuyant sur les informations fournies dans la section 4.3. Cette revue renseignera la collecte des données ;
- b. vérifier de façon systématique l'exactitude, la constance et la validité des données collectées et des informations et reconnaître toute limitation/ mise en garde pour tirer des conclusions utilisant les données.

4.4. Méthodologie

39. La méthodologie sera conçue par l'équipe d'évaluation. Elle devra :

- Proposer une démarche de reconstruction de la théorie du changement du programme ;
- Proposer par question évaluative ci-dessus, les méthodes appropriées qui devront privilégier le recours aux méthodes mixtes (quantitative, qualitative, participative, etc.) pour assurer le croisement des informations par une variété de moyens ;
- Appliquer une matrice d'évaluation tournée vers les réponses aux questions d'évaluation importantes, en prenant en compte les défis de disponibilité des données, le budget et les contraintes de calendrier ;
- Employer les critères d'évaluation pertinents ci-dessus (pertinence, efficacité, efficience et durabilité) ;
- Démontrer l'impartialité et l'absence de prises de partie en s'appuyant sur des sources d'informations croisées (groupes de participants, y compris les bénéficiaires, etc.) La sélection de sites de visites de terrain devra aussi démontrer l'impartialité ;
- S'assurer au cours de l'utilisation des méthodes mixtes que les femmes, filles, hommes et garçons de différents groupes de participants prennent part et que leurs différentes voix soient entendues et utilisées ;
- Intégrer les problèmes sexo-spécifiques, comme ci-dessus ;

40. La méthodologie devrait prendre en compte les problématiques liées à l'équité, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, indiquant quelles méthodes de collecte de données sont employées pour rechercher des informations sur les questions relatives au genre et pour assurer l'inclusion des femmes et des groupes marginalisés. La méthodologie devrait s'assurer que les données collectées sont ventilées par sexe et par âge ; une

explication devrait être fournie si cela n'est pas possible. La triangulation des données devrait permettre d'entendre et de tenir compte des diverses opinions et voix des hommes et des femmes.

41. Les résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation doivent refléter l'analyse comparative entre les sexes, et le rapport devrait mettre en exergue les leçons apprises, notamment en termes de bonnes pratiques à mettre à l'échelle, les défis et recommandations pour mener une évaluation sexospécifique à l'avenir.
42. Les processus suivants pour assurer l'indépendance et l'impartialité seront employés : i) l'établissement d'un Comité Conjoint d'Evaluation (CCE) présidé par le Représentant du PAM au Bénin et le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire (ou leurs adjoints); ii) l'établissement d'une équipe de deux gestionnaires de l'évaluation conjointe (un staff à niveau du MEMP et un staff au niveau du PAM) ; iii) l'établissement d'un Groupe de Référence d'Evaluation (GRE), présidé par les présidents du CCE (ou leurs adjoints) et composé de staffs internes au MEMP et au PAM et de partenaires externes.

4.5. Assurer la qualité

43. Le Système d'Assurance Qualité pour les Evaluations Décentralisées (DEQAS) du PAM définit les standards de qualité attendus de cette évaluation et détaille les processus avec des étapes intégrées pour l'Assurance Qualité, les Modèles pour les produits d'évaluation et les Listes de Vérification pour leur révision. Le DEQAS est aligné de près sur le système d'assurance qualité des évaluations du PAM (EQAS) et est basé sur les normes du Groupe de Nations Unies pour les Evaluations (UNEG) et les standards de meilleure pratique de la communauté internationale d'évaluation, et a pour but de s'assurer que le processus et les produits de l'évaluation sont conformes aux meilleures pratiques.
44. Le DEQAS sera systématiquement appliqué à cette évaluation. Le Responsable de l'évaluation du PAM sera responsable de s'assurer que des progrès de l'évaluation selon le Guide du Processus Etape par Etape DEQAS et de conduire un contrôle de qualité rigoureux des produits d'évaluation avant leur finalisation.
45. Le PAM a développé un ensemble de Liste de Vérification d'Assurance Qualité pour ses évaluations décentralisées. Cela inclut des Listes de Vérification pour les commentaires sur la qualité de chacun des produits de l'évaluation. La Liste de Vérification sera appliquée à chaque étape, pour assurer la qualité du processus et des résultats de l'évaluation.

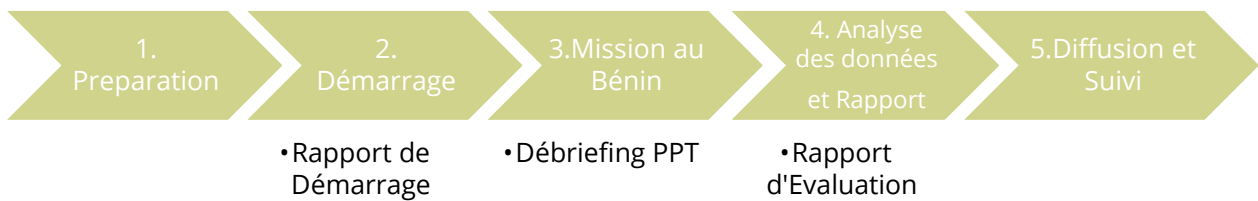
46. De plus, pour améliorer la qualité et la crédibilité de cette évaluation, un réviseur externe géré directement par le Bureau d'Évaluation du PAM au Siège fournira une revue des ébauches de rapport de démarrage et d'évaluation (en plus des ébauches des TDR), et apportera :
- a. Des commentaires systématiques depuis le point de vue de l'évaluation, sur la qualité des ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation ;
 - b. Des recommandations sur la façon d'améliorer la qualité des rapports finaux de démarrage et d'évaluation.
47. Les gestionnaires de l'évaluation réaliseront une revue des commentaires et recommandations du QS et la partageront avec le chef d'équipe, lequel est sensé l'utiliser pour finaliser le rapport de démarrage/évaluation. Afin d'assurer la transparence et la crédibilité du processus en ligne avec les normes et standards de l'UNEG¹⁰, des explications logiques doivent être apportées pour toute recommandation qui ne soit pas prise en compte par l'équipe d'évaluation lors de la finalisation du rapport.
48. Ce processus d'assurance qualité n'interfère pas avec les points de vue et l'indépendance de l'équipe d'évaluation, mais assure que le rapport fournit les preuves (données) nécessaires de façon claire et convaincante, et tire ses conclusions sur cette base.
49. Il sera demandé à l'équipe d'évaluation de s'assurer de la qualité des données (validité, constance et exactitude) pendant les phases analytiques et de compte-rendu. L'équipe d'évaluation devrait être assurée de l'accessibilité à toute la documentation pertinente au sein des dispositions de la directive sur la divulgation d'informations. Cela est disponible dans la [Directive du PAM \(#CP2010/001\)](#) sur la Divulgation d'Informations.
50. La qualité de toutes les évaluations achevées sera évaluée de manière indépendante à travers un processus géré par l'OEV. Les résultats seront publiés en même temps que les rapports d'évaluation.

5. Phases et Produits à délivrer

51. L'évaluation aura lieu selon la séquence suivante, présentant les produits à délivrer selon l'échelle de temps ci-dessous :

Illustration 1 : Carte du résumé du processus

¹⁰ UNEG 2016 Normes et Standards, Norme #7 affirme que "la transparence est un élément essentiel qui établit et crée la confiance, favorise l'inclusion des parties prenantes et augmente le rendement de comptes publics ».



52. **Phase de préparation (juin 2018 – février 2019)** : l'équipe des gestionnaires de l'évaluation du MEMP et du PAM conduiront les travaux de recherche préalables et des consultations pour concevoir l'évaluation, établiront les Termes de Référence et sélectionneront le cabinet chargé de gérer et mener l'évaluation.

53. **Phase de démarrage (mars – avril 2019)** : cette phase vise à préparer l'équipe d'évaluation en s'assurant qu'elle ait une bonne compréhension des attentes de cette évaluation et qu'elle dispose d'un plan précis pour la conduire. Cette phase inclura une revue documentaire des données secondaires et des premiers échanges avec les principales parties prenantes.

Produit attendu : Rapport de démarrage. Il indiquera de manière détaillée comment l'équipe prévoit de mener l'évaluation, l'accent étant mis sur les aspects liés à la méthodologie et à la planification. Il présentera une analyse du contexte et de l'opération, la méthode d'évaluation, articulée autour d'une étude approfondie de l'évaluabilité et des parties prenantes, y compris une démarche de reconstruction de la théorie du changement, une matrice d'évaluation, un descriptif de la technique d'échantillonnage et des outils de collecte des données. Il présentera en outre, la répartition des tâches entre les membres de l'équipe d'évaluation, ainsi qu'un échéancier détaillé que les parties prenantes pourront consulter. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport de démarrage.

Le draft du rapport sera soumis à un service externe indépendant de soutien de qualité (Service QS). Une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Evaluation pour formuler des observations avant d'être soumis au CCE pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par le responsable de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport de démarrage.

54. **Phase de mission au Bénin (mai 2019)** : le travail sur le terrain se déroulera sur trois semaines et comprendra des visites sur les sites du programme (écoles) et la collecte de données primaires et secondaires auprès des parties prenantes locales. Deux sessions de compte rendu seront organisées une fois les activités sur le terrain terminées. La 1ère sera interne et impliquera le MEMP, le Bureau Pays du PAM Bénin (les collègues concernés au Bureau

Régional et au Siège seront invités à participer en téléconférence). La 2ème session verra la participation des autres parties prenantes externes.

Produit attendu : Exposé de restitution : L'équipe d'évaluation fera une présentation sous forme de diaporama Powerpoint des constatations et des conclusions préliminaires. Il sera établi pour appuyer le compte rendu durant les séances de restitution interne et externe en fin de mission.

55. **Phase de Compte-rendu (juin – octobre 2019)** : l'équipe d'évaluation analysera les données collectées lors de la revue documentaire et du travail sur le terrain, conduira des consultations supplémentaires avec les parties prenantes, selon les besoins, et rédigera le projet de rapport d'évaluation. Celui-ci sera soumis aux gestionnaires de l'évaluation à des fins d'assurance qualité.

Produit attendu : Rapport d'évaluation : Le rapport d'évaluation sous format Word présentera les constatations, les conclusions et les recommandations issues de l'évaluation. Le rapport sera concis et établi selon le modèle de rapport du PAM pour les évaluations décentralisées.

Les constatations devraient se fonder sur des données factuelles et se rapporter aux questions d'évaluation posées. Les résultats, les recommandations et les conclusions devront refléter une analyse de l'égalité entre les sexes. Les données seront ventilées par sexe, et par âge et analyseront les écarts constatés entre hommes et femmes, filles et garçons dans la mise en œuvre du programme ; les constatations et les conclusions mettront en évidence, le cas échéant, les écarts observés au niveau de la performance et des résultats de l'opération pour les différents groupes de bénéficiaires. Le rapport devrait suivre une cohérence logique conduisant les constatations aux conclusions et les conclusions aux recommandations. Les recommandations seront limitées en nombre, applicables et ciblées sur les utilisateurs pertinents. Elles constitueront la base de la réponse de la direction du PAM au contenu de l'évaluation. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le descriptif du contenu du rapport d'évaluation et les modèles de présentation des effets directs et produits.

Le draft du rapport sera soumis au service QS pour commentaires ; une version révisée sera ensuite soumise au Groupe de Référence de l'Evaluation pour commentaires avant d'être soumis au CCE pour approbation. Les commentaires des parties prenantes seront enregistrés dans une matrice par les gestionnaires de l'évaluation et transmis à l'équipe d'évaluation pour examen avant finalisation du rapport d'évaluation.

56. **Phase de diffusion et suivi (à partir de septembre 2019)** : Le Bureau de Pays du PAM préparera une réponse de la direction détaillant les mesures qui seront prises pour faire suite à chaque recommandation accompagnée

d'un échéancier. Le Bureau Régional coordonnera la réponse de la direction du PAM aux recommandations formulées lors de l'évaluation et suivra la mise en œuvre de ces mesures. Le Bureau de l'Evaluation du PAM (basé à Rome) soumettra aussi le rapport d'évaluation à un examen de la qualité à posteriori réalisé par un cabinet extérieur, qui rendra compte en toute indépendance de la qualité, de la crédibilité et de l'utilité de l'évaluation à la lumière des règles et normes en vigueur dans ce domaine.

57. Notes sur les produits attendus : L'équipe d'évaluation devra rédiger des rapports de très haute qualité, fondés sur des données factuelles et dépourvus d'erreurs. Le cabinet chargé de l'évaluation sera responsable en dernier ressort du respect des délais et de la qualité des produits. Si les normes attendues ne sont pas atteintes, il devra, à ses propres frais, procéder aux ajustements nécessaires pour porter les produits d'évaluation au niveau de qualité requis.
58. Tous les documents relatifs à l'évaluation (Termes de Référence (TDR), Rapport de démarrage, Présentation Powerpoint, Rapport d'évaluation et Matrice des recommandations) devront être écrits en français et suivre les modèles de Système d'Assurance Qualité des Evaluations Décentralisées (DEQAS). Les TDR, le Rapport d'évaluation et la Matrice de réponses aux recommandations seront accessibles au public et pourront être consultés sur le site web du PAM (wfp.org/évaluation). Les autres produits de l'évaluation seront à usage interne du MEMP et du PAM.
59. Voir le **calendrier d'évaluation en Annexe 2** pour plus d'informations.

6. Organisation de l'évaluation

6.1. Conduite de l'évaluation

60. L'équipe d'évaluation conduira l'évaluation sous la direction de son chef d'équipe et en communication rapprochée avec les gestionnaires de l'évaluation du MEMP et du PAM. L'équipe sera embauchée à la suite de l'accord avec le MEMP et le PAM sur sa composition.
61. L'équipe d'évaluation n'aura pas été impliquée dans la conception ou la mise en œuvre du sujet de l'évaluation ou n'aura pas d'autre conflit d'intérêt. De plus, l'équipe agira de façon impartiale et respectera le [code de conduite de la profession d'évaluation](#).

6.2. Composition et Compétences de l'équipe

62. L'équipe d'évaluation devrait comprendre deux ou trois membres dont un consultant(e) international(e) (chef d'équipe) et un/deux évaluateur(s) local(aux). Dans la mesure du possible, l'évaluation sera conduite par une

équipe mixte de divers horizons géographiques et culturels, ayant les compétences appropriées pour évaluer les dimensions sexo-spécifiques du sujet spécifié dans les sections sur la portée de l'évaluation, d'approche et de méthodologie des TDR. Au moins un membre de l'équipe devrait avoir une expérience de travail avec le PAM.

63. L'équipe sera multidisciplinaire et comprendra des membres qui ensemble, formeront un équilibre d'expertise et de connaissances pratiques dans les domaines suivants :
- Recherche et/ou évaluation de projets/programmes
 - Programmes d'alimentation scolaire ;
 - Protection sociale ;
 - Renforcement des capacités institutionnelles et assistance technique en vue d'un transfert de responsabilités ;
 - Connaissance du contexte national/régional ;
 - Bonne compréhension de la problématique hommes-femmes au Bénin et de la problématique de protection et redevabilité envers les bénéficiaires.
64. Tous les membres de l'équipe devraient avoir des compétences analytiques et de communication forte et une expérience en matière d'évaluation.
65. Le chef d'équipe devra avoir une parfaite maîtrise du français (à l'oral et à l'écrit) afin de pouvoir communiquer avec les différentes parties prenantes et de consulter les documents relatifs à l'évaluation. Les autres membres de l'équipe devront parler français et au moins un des membres devrait parler une ou deux langues locales (Fon, Yorouba, Bariba, Goun, Dendi, Mina, etc.). Au moins un des membres de l'équipe devrait avoir une compréhension de l'anglais à l'écrit pour la revue de certains documents.
66. Le Chef d'Equipe aura une expertise technique dans l'une des zones techniques listées ci-dessus, ainsi qu'une expertise dans la conception de méthodologie et avec les outils de collecte de données, et une expérience prouvée dans la conduite d'évaluations similaires. Elle/Il aura aussi des compétences de leadership, des compétences analytiques et de communication, y compris un bilan ultérieur d'excellentes compétences écrites en français et en compétences de présentation.
67. Ses responsabilités principales seront : i) définir l'approche de l'évaluation et la méthodologie de l'évaluation ; ii) guider et gérer l'équipe ; iii) mener la mission d'évaluation et représenter l'équipe d'évaluation ; iv) ébaucher et réviser, si nécessaire, le rapport de démarrage, l'exposé de restitution de fin du travail sur le terrain et le rapport d'évaluation en conformité avec le DEQAS.

68. Les membres de l'équipe formeront ensemble une combinaison complémentaire d'expertise technique nécessaire, et auront des performances ultérieures de travail écrit sur des affectations similaires.

69. Les membres de l'équipe : i) contribueront à la méthodologie dans la partie de leur zone d'expertise basée sur une révision de documents ; ii) mèneront des travaux sur le terrain ; iii) participeront aux réunions d'équipe et aux réunions avec les participants ; iv) contribueront à l'ébauche et à la révision des produits d'évaluation dans leur(s) zone(s) d'expertise.

6.3. Considérations de Sécurité

70. Une habilitation de sécurité, si nécessaire, devra être obtenue. En tant que « fournisseur indépendant » de services d'évaluation pour le PAM, la société d'évaluation est responsable de s'assurer de la sécurité de toutes les personnes embauchées, y compris les arrangements adéquats en cas d'évacuation médicale ou à cause de la situation. Les consultants embauchés par la société d'évaluation ne sont pas couverts par le système du Département des Nations Unies de Sûreté et de Sécurité (UNDSS) pour le personnel des Nations Unies.

71. Cependant, pour éviter tout incident de sécurité, le gestionnaire de l'évaluation du PAM doit s'assurer que :

- Le Bureau de Pays du PAM enregistre les membres de l'équipe auprès de l'Agent de Sécurité à l'arrivée dans le pays, et organise un briefing de sécurité pour qu'ils aient une idée de la situation sécuritaire sur le terrain.
- Les membres de l'équipe observent les règles de sécurité des Nations Unies applicables et les réglementations.

6.4 Considérations éthiques

72. Les évaluations décentralisées du PAM doivent être conformes aux normes et standards éthiques du PAM et de l'[UNEG](#). Les évaluateurs sont responsables de la sauvegarde et de la garantie de l'éthique à toutes les étapes du cycle d'évaluation (préparation et conception, collecte des données, analyse des données, rapport). Cela devrait inclure, entre autres, garantir un consentement éclairé, protéger la vie privée, la confidentialité et l'anonymat des participants, assurer la sensibilité culturelle, respecter l'autonomie des participants, assurer un recrutement équitable des participants (y compris les femmes et les groupes socialement exclus) et veiller à ce que l'évaluation n'entraîne aucun préjudice pour les participants ou leurs communautés.

73. L'évaluation se conformera aux dispositions de la Loi N° 99-014 du 12 avril 2000 Portant Création, Organisation et Fonctionnement du Conseil National de la Statistique.
74. L'équipe d'évaluation est responsable de la gestion des risques et problèmes éthiques potentiels et doit mettre en place, en consultation avec le gestionnaire de l'évaluation, des processus et des systèmes pour identifier, signaler et résoudre les problèmes éthiques pouvant survenir lors de la mise en œuvre de l'évaluation. Les approbations éthiques et les examens par les commissions d'examen nationales et institutionnelles pertinentes doivent être recherchés si nécessaire.

7. Rôles et Responsabilités des Parties Prenantes

75. Le **Représentant du PAM au Bénin, Monsieur Guy ADOUA** aura la responsabilité de :
- Assigner un Co-gestionnaire d'évaluation : **Madame Armelle KOROGONÉ, Chargée de Programme, PAM Bénin**, a été identifiée pour ce rôle de Co-gestionnaire de l'évaluation, de façon conjointe avec la contrepartie au niveau du MEMP ;
 - Coprésider le Comité Conjoint d'Evaluation (CCE) et le Groupe de Référence d'Evaluation (voir ci-dessous) ;
 - Approuver les TdR finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation ;
 - S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité Conjoint d'Evaluation et d'un Groupe de Référence d'Evaluation (voir ci-dessous et la Note Technique sur l'Indépendance et l'Impartialité) ;
 - Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec les gestionnaires de l'évaluation et l'équipe d'évaluation ;
 - Organiser et participer à deux débriefings à la fin de la mission au Bénin ;
 - Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la réponse de l'équipe dirigeante du PAM et du MEMP aux recommandations de l'évaluation.
76. Le **Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Monsieur Salimane KARIMOU** aura la responsabilité de :
- Assigner un co-responsable d'évaluation : **Madame Alice MINGNINOU, Directrice Adjointe de Cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire**, a été identifié pour ce rôle de Co-gestionnaire de l'évaluation, de façon conjointe avec la contrepartie au niveau du PAM Bénin ;

- Coprésider le Comité Conjoint d'Evaluation (CCE) et le Groupe de Référence d'Evaluation (voir ci-dessous) ;
- Approuver les TdR finaux, et les rapports de démarrage et d'évaluation ;
- S'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation à toutes les étapes, y compris l'établissement d'un Comité Conjoint d'évaluation et d'un Groupe de Référence (voir ci-dessous et la Note Technique sur l'Indépendance et l'Impartialité) ;
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et le sujet d'évaluation, sa performance et ses résultats, avec les gestionnaires de l'évaluation et l'équipe d'évaluation ;
- Organiser et participer à deux débriefings à la fin de la mission au Bénin ;
- Superviser la diffusion et les processus de suivi, y compris la préparation de la Réponse de l'équipe dirigeante du PAM et du MEMP aux recommandations de l'évaluation.

77. L'équipe conjointe de gestionnaires de l'évaluation (MEMP et PAM) :

- Gérer le processus d'évaluation au cours de toutes les phases, y compris l'ébauche de ces TdR ;
- S'assurer que les processus d'assurance qualité sont opérationnels ;
- Consolider et partager les commentaires sur l'ébauche des TdR, et les rapports de démarrage et d'évaluation avec l'équipe d'évaluation ;
- S'assurer de l'utilisation des processus d'assurance qualité (listes de vérification, aide qualité) ;
- S'assurer que l'équipe ait accès à toute la documentation et à toutes les informations nécessaires pour l'évaluation ;
- Faciliter les contacts de l'équipe avec les participants locaux ;
- Organiser les réunions, les visites de terrain ;
- Fournir un soutien logistique pendant le travail de terrain ; et organiser l'embauche d'un interprète, si nécessaire ;
- Organiser des briefings sécurité pour l'équipe d'évaluation et fournir tous les matériaux requis.

78. Un **Comité Conjoint d'Evaluation (CCE)** a été formé pour s'assurer de l'indépendance et de l'impartialité de l'évaluation. Les membres du comité donneront un avis sur le processus d'évaluation et commenteront les produits de l'évaluation, et approuveront les produits finaux. La liste des membres est disponible en annexe 3.

79. Un **Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)** a été formé avec une représentation des parties prenantes. Les membres de ce groupe réviseront les drafts des produits de l'évaluation afin de renforcer le niveau de transparence et indépendance de l'évaluation. La liste des membres est disponible en annexe 3.

80. La **Direction du Bureau Régional du PAM** prendra la responsabilité de :

- Assigner un point de liaison pour l'évaluation. **Monsieur Filippo POMPILI, Conseiller Régional en Evaluation au PAM**, sera le point de liaison pour cette évaluation.
- Participer aux discussions avec l'équipe d'évaluation sur la conception de l'évaluation et sur le sujet d'évaluation le cas échéant.
- Fournir des commentaires sur l'ébauche des TDR, et les Rapports de Démarrage et d'Evaluation.
- Soutenir la Réponse du Management à l'évaluation et suivre la mise en œuvre des recommandations.

81. **Les divisions appropriées du Siège du PAM** auront la responsabilité de :

- Discuter des stratégies, politiques ou systèmes du PAM dans leur aire de responsabilité et du sujet de l'évaluation, le cas échéant.
- Commenter sur les TDR de l'évaluation et l'ébauche de rapport, le cas échéant.

82. **Le Bureau de l'Evaluation du PAM (OEV)** conseillera le Responsable de l'évaluation et fournira un soutien au processus d'évaluation là où c'est nécessaire. Il est responsable de fournir l'accès à des processus de soutien de qualité indépendants pour revoir les ébauches de rapports de démarrage et d'évaluation. Il assure également une fonction de bureau d'assistance sur demande du Bureau Régional.

8. Communication et budget

8.1 Communication

83. Pour améliorer l'apprentissage tiré de cette évaluation, l'équipe d'évaluation devrait mettre l'emphase sur la transparence et les communications ouvertes avec les participants. Cela sera atteint en assurant un accord clair sur les chaînes et la fréquence des communications avec et entre les participants clés. Des téléconférences et des conversations téléphoniques individuelles auront régulièrement lieu entre les responsables de l'évaluation et l'équipe d'évaluation pour faciliter le traitement de tout problème qui surviendrait et garantir un processus participatif.

84. Dans le cadre des standards internationaux pour les évaluations, le PAM exige que toutes les évaluations soient rendues disponibles publiquement à la suite de l'approbation du rapport d'évaluation final. Les questions relatives

à la langue de l'évaluation sont évoquées à la section 5, cette dernière précisant également quels produits d'évaluation seront rendus publics et par quelles voies et comment les constatations seront diffusées. Voir l'Annexe 6 pour le Plan de Communication et d'Apprentissage.

8.2. Budget

85. Dans le but de cette évaluation, le PAM utilisera des Accords sur le Long Terme (parfois appelé Contrat de Niveau de Prestation), qui reposent sur des taux pré-agrèés avec des cabinets d'évaluation.

86. Le montant final sera déterminé en fonction de l'option retenue pour contracter l'évaluation et des taux applicables au moment du contrat.

87. Le budget de l'évaluation inclus dans l'offre de la société indépendante d'évaluation devra couvrir :

- Les honoraires et les per diem des évaluateurs indépendants (selon l'accord de long terme avec le PAM, le cas échéant) ;
- Leurs voyages internationaux ;
- Les coûts de communication.

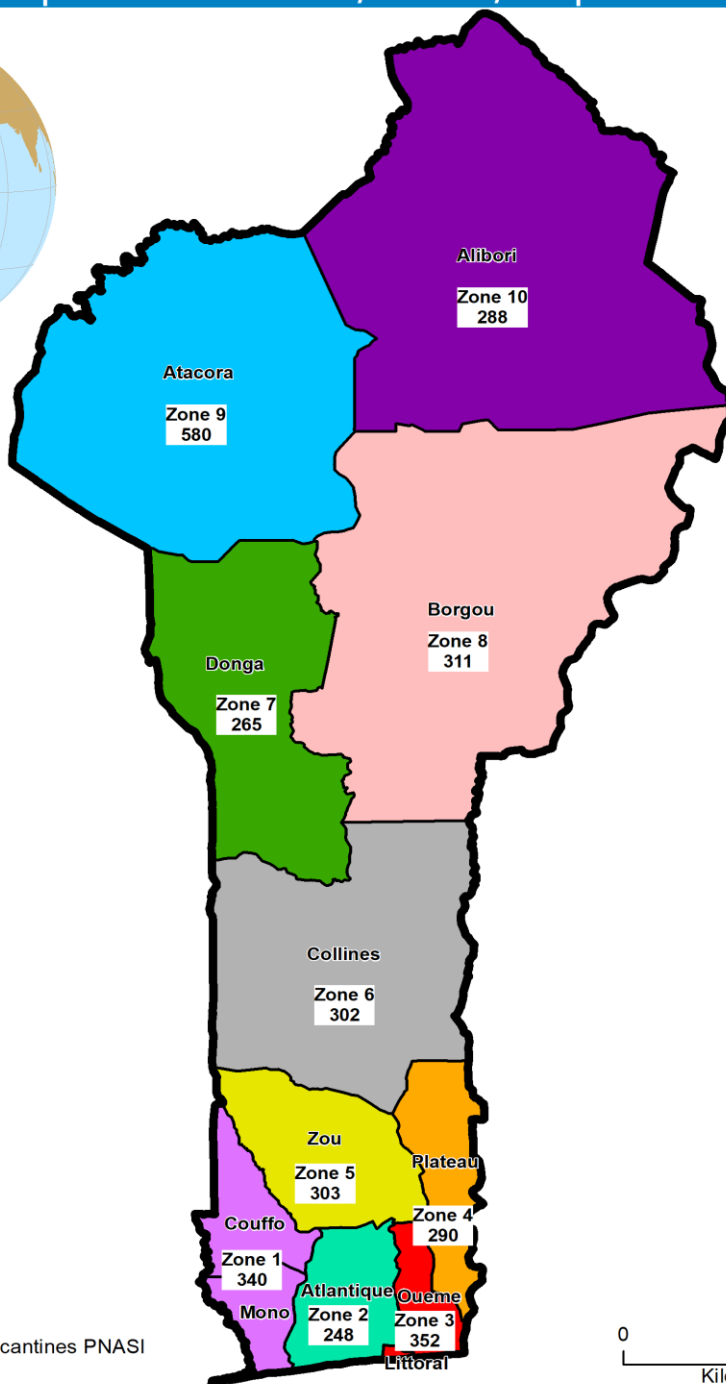
88. Le Bureau du PAM au Bénin sera directement en charge de l'appui logistique pour les voyages à l'intérieur du pays et l'organisation des ateliers et débriefings.

Veillez envoyer toute question à Armelle KOROGONÉ, Chargée de Programme au bureau du PAM Bénin, armelle.korogone@wfp.org, et Alice MINGNINOU, mingnalice@yahoo.fr

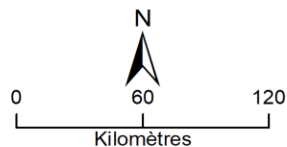
Annexe 1. Carte

BENIN

Cartographie des ONGs /Zone /Département



000 Nombre d'écoles à cantines PNASI dans la zone



Date Création: 31 10 2018
 Contact: amadou.ibrahim@wfp.org
 Website: www.wfp.org

Limite administrative		Zones/ONGs	
	Limite pays		CARITAS (Zone 1)
	Limite département		IFA (Zone 2)
			FADeC (Zone 3)
			GRASID (Zone 4)
			CEBEDES (Zone 5)
			CREDEL (Zone 6)
			FJD (Zone 7)
			DERANA (Zone 8)
			DEDRAS (Zone 9)
			SIANSON (Zone 10)

Sources : GAUL, WFP

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du concepteur aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Annexe 2. Calendrier de l'évaluation

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés (provisoires)
Phase 1 - Préparation		
	Etude documentaire, première ébauche des TDR et assurance qualité	Septembre-novembre 2018
	Circulation des TDR et révision	Novembre-décembre 2018
	Approbation des TDR finaux par le Comité Conjointe d'Evaluation (CCE)	Février 2019
	Identification et recrutement de l'équipe d'évaluation (EE)	Février 2019
Phase 2 - Démarrage		
	Briefing de l'équipe et revue des documents	Mars 2019
	Préparation de l'ébauche du rapport de démarrage, y compris la méthodologie	Mars 2019
	Soumission de l'ébauche du rapport de démarrage par l'EE	29 mars 2019
	Assurance qualité par l'équipe conjointe de gestionnaires d'évaluation (ECGE) et le Service Externe indépendant de soutien de qualité (QS) et partage de commentaires	1-7 avril 2019
	Révision du rapport provisoire de démarrage	8-14 avril 2019
	Soumission du rapport provisoire de démarrage révisé par l'EE	14 avril 2019
	Partage du rapport provisoire de démarrage avec le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)	15 avril 2019
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	15-29 avril 2019
	Révision du rapport de démarrage par l'EE	29 Avril - 8 Mai 2019
	Soumission du Rapport de Démarrage Révisé par l'EE (étape itérative le cas échéant)	8 Mai 2019
	Approbation du Rapport de Démarrage Final par le CCE	Mi-mai 2019
	Partage du rapport final de démarrage avec les participants dans un but informatif	Mi-mai 2019
Phase 3 - Mission au Bénin		
	Briefing (Cotonou)	15 mai 2019

	Phases, Produits à délivrer et Calendrier	Dates Clés (provisoires)
	Travail dans la capitale et sur le terrain	15 - 29 mai 2019
	Débriefing interne et externe dans le pays	30-31 mai 2019
Phase 4 - Analyse de données et Rapport		
	Préparation de l'ébauche du Rapport d'évaluation	Juin 2019
	Soumission de l'ébauche de Rapport d'évaluation par l'EE	5 juillet 2019
	Assurance qualité par l'ECGE et le QS, et partage de commentaires	5-15 juillet 2019
	Révision du rapport provisoire d'évaluation	15-29 juillet 2019
	Soumission du Rapport provisoire d'évaluation révisé par l'EE	29 juillet 2019
	Partage du rapport provisoire de l'évaluation avec le GRE	29 juillet 2019
	Revue du rapport provisoire et partage de commentaires du GRE	29 juillet – 20 août 2019
	Révision du Rapport d'évaluation par l'EE	21 août – 2 septembre 2019
	Soumission du Rapport d'évaluation Final par l'EE (étape itérative le cas échéant)	2 septembre 2019
	Approbation du Rapport Final par le CCE	Mi-septembre 2019
Phase 5 - Diffusion et Suivi		
	Partage du rapport final de d'évaluation avec les parties prenantes, y compris avec un atelier à Cotonou, le cas échéant	Septembre – octobre 2019
	Préparation de la réponse de la Direction aux recommandations de l'évaluation	Septembre – octobre 2019

Annexe 3. Membres du Comité Conjoint d'Evaluation et du Groupe de Référence de l'Evaluation

COMITE CONJOINT D'EVALUATION (CCE) :

Objectif et fonction : L'objectif général du Comité Conjoint d'Evaluation est d'assurer un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Pour y parvenir, il aidera l'équipe conjointe de gestionnaires de l'évaluation tout au long du processus, en examinant les produits attendus de l'évaluation (Termes de référence, Rapport de démarrage et Rapport d'évaluation) et les soumettra pour approbation aux Présidents du comité, notamment le Représentant du PAM au Bénin et le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire.

Les Présidents du Comité Conjoint d'Evaluation prendront des décisions sur des aspects clés de l'évaluation, notamment :

- le budget, l'allocation des fonds et la sélection de l'équipe d'évaluation ;
- l'approbation des Termes de référence, du Rapport de démarrage et du Rapport d'évaluation.

Composition du Comité :

- **Salimane KARIMOU**, Ministre des Enseignements Maternel et Primaire
- **Guy ADOUA**, Représentant du Bureau de Pays du PAM Bénin
- **Alice MINGNINOU**, Directrice Adjointe du Cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire
- **Armelle KOROGONE**, Chargée de Programme, PAM Bénin
- **Elisée Vinadou OUSSOU**, Directeur de l'Alimentation Scolaire (MEMP)
- **Armel FAGNINOU**, Chef Cellule Suivi et Evaluation (MEMP)
- **Francis BERE**, Chef de Programme, PAM Benin
- **Wilfried CHIGBLO**, Assistant Suivi & Évaluation/VAM, PAM Benin
- **Filippo POMPILI**, Conseiller Régional en Évaluation, PAM Dakar
- **Abdel Jawed Adéchinan BOURAÏMA**, Bureau de l'Evaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale

GROUPE DE REFERENCE DE L'EVALUATION

Objectif et fonction : L'objectif général du Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE) est de contribuer à l'exécution d'un processus d'évaluation crédible, transparent, impartial et de qualité, conformément à la politique du PAM en matière d'évaluation (2016-2021). Les membres du groupe de référence examinent la version provisoire des termes de référence, du rapport de démarrage et du rapport d'évaluation et formulent des observations à leur sujet. Ils fournissent des conseils en leur qualité de spécialistes, mais n'assument aucune responsabilité en matière de gestion. L'approbation des produits de l'évaluation relève du Directeur de Pays, et du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire en leur qualité de Co-Présidents du Comité d'Evaluation.

Composition du GRE :

Le groupe de référence comprend des parties prenantes internes et externes.

	Prénom et nom	Fonctions
PAM	Guy ADOUA	Représentant du Bureau de Pays du PAM Bénin (co-Président du comité)
	Francis BERE	Chef de l'Unité Programme, PAM Benin
	Gerard RUBANDA	Coordinateur PNASI, PAM Benin
	Armelle KOROGONE	Chargée de Programme, PAM Benin
	Wilfried CHIGBLO	Assistant Suivi et Évaluation/VAM, PAM Benin
	Filippo POMPILI	Conseiller Régional en Évaluation, PAM Bureau Régional
MEMP	Salimane KARIMOU	Ministre des Enseignements Maternel et Primaire (co-Président du comité)
	Alice MINGNINOU	Directrice Adjointe du Cabinet du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire
	Elisée Vinadou OUSSOU	Directeur de l'Alimentation Scolaire (MEMP)
	Armel FAGNINOU	Chef Cellule Suivi et Evaluation (MEMP)
BEPPAAG	Abdel Jawed Adéchinan BOURAÏMA,	Membre du Bureau de l'Evaluation des Politiques Publiques et de l'Analyse de l'Action Gouvernementale (BEPPAAG)
Autres Structures / Ministères	Eric VIKEY	Economiste au Bureau d'Analyse et d'Investissement (BAI), Présidence de la République

Présidence de la république, Ministère du Plan et du Développement, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche	Victorin EDE YAOVI	Directeur Général du Financement du Développement (MPD)
	Evariste GOUNOU	Chef Cellule Technique de Suivi et d'Appui à la Gestion de la Sécurité Alimentaire (CT-SAGSA - MAEP)
Agences des Nations-Unies PNUD, UNFPA, UNICEF, FAO, FIDA, OMS	Janvier ALOFA	Economiste National (PNUD)
	Cyrille AGOSSOU	Chargé de Programme, Point Focal Suivi et Evaluation (UNFPA)
	Rose GAHIRU	Spécialiste de Programme (UNFPA)
	Matthieu KOUKPO	Spécialiste Politiques Sociales (UNICEF)
	Spero KOUDOUKPO	Chargé de Suivi-Evaluation (UNICEF)
	Mouhaman Sanni BIO YERIMA	Adjoint au Chargé de Programme (FAO)
	Abelle HOUESSOU	Point Focal FIDA
	Dina GBENOU	Chargée de Programme OMS
	Souleymane ZAN	Chargé de Programme OMS
ONGs DERANA, CEBEDES, CARITAS, FADeC, DEDRAS	Simè KOTO SERO	Chargé de Programme (DERANA)
	Arnaud ACCALOGOUN	Chargé de Programme (CEBEDES)
	Symphlice GOUDOU	Chargé de Programme (CARITAS)
	Viviane KPLEGLO	Chargée de Programme (FADeC)
	Jean KPETERE	Directeur Exécutif (DEDRAS)

Annexe 4. Note Technique sur l'indépendance et l'impartialité

<https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-000003180/download/>

Annexe 5. Acronymes

BP	Bureau de Pays
BR	Bureau Régional
CSP	<i>Country Strategy Plan</i>
CCE	Comité Conjoint d'Evaluation
DEQAS	Système d'Assurance Qualité des Evaluations
EB	<i>Executive Board</i> (Conseil d'Administration)
FAO	Food and Agriculture Organisation
FIDA	Fonds International de Développement de l'Agriculture
IIG	Indice d'Inégalités de genre
MEMP	Ministère de l'Enseignement Maternel et Primaire
OEV	<i>Office of Evaluation</i> (Bureau des Evaluations)
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
QS	<i>Quality Support</i>
SPR	Standard Project Report
TDR	Termes de Référence
UNCT	<i>UN Country Team</i>
UNEG	Groupe des Nations-Unies pour l'Evaluation
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
UN SWAP	<i>UN System Wide Action Plan</i>

Annexe 6. Plan de Communication et Apprentissage

QUAND <i>Phase d'évaluation</i>	QUOI <i>Produit de communication</i>	A QUI <i>Organisations ciblées ou individus/position</i>	A quel niveau <i>Niveau organisationnel de communication</i>	DE QUI <i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	COMMENT <i>Moyens de communication</i>	POURQUOI <i>But de la communication</i>
Planification <i>Mi-2018</i>	Calendrier provisoire et portée de l'évaluation -	Contreparties gouvernementales, partenaires ONG, partenaires des Nations Unies, donateurs	Stratégique et Opérationnel	Direction PAM Bénin / contrepartie MEMP	Email	Pour confirmer l'intention d'apprendre / rendre compte des résultats sur le sujet
Préparation <i>Sep 2018 / jan 2019</i>	Ebauche des TdR	Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)	Opérationnel/ Technique	Gestionnaires de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur les TdR
	TdR finaux	Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Direction du PAM Bénin / contrepartie MEMP	Email + discussions dans des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan global, du but, de la portée et du calendrier de l'évaluation et de leurs rôles
Démarrage <i>Fév-avr 2019</i>	Ebauche du rapport de démarrage	Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)	Opérationnel/ technique	Gestionnaires de l'évaluation	Email	Pour la revue et les commentaires sur l'ébauche du rapport de démarrage
	Rapport de démarrage final	Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)	Stratégique+ Opérationnel/ Technique	Direction PAM Bénin / contrepartie MEMP	Email + discussions dans des rencontres de coordination si nécessaire	Pour informer les parties prenantes du plan détaillé de l'évaluation, de leurs rôles et de leurs implications dans l'évaluation
Collecte des données et analyse <i>Mai 2019</i>	Présentation PowerPoint	Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)	Technique/ opérationnel	Gestionnaires de l'évaluation / équipes techniques	Email	Inviter les parties prenantes à la réunion de debriefing externe, pour discuter des résultats préliminaires

QUAND	QUOI	A QUI	A quel niveau <i>Niveau organisationnel de communication</i>	DE QUI	COMMENT	POURQUOI
<i>Phase d'évaluation</i>	<i>Produit de communication</i>	<i>Organisations ciblées ou individus/position</i>		<i>Responsable du personnel du bureau avec nom / poste</i>	<i>Moyens de communication</i>	<i>But de la communication</i>
Compte rendu <i>Juin-sept 2019</i>	Ebauche du rapport d'évaluation	Parties prenantes clés à travers le groupe de référence (GRE)	Niveaux techniques et managérial	Gestionnaires de l'évaluation au nom du comité de l'évaluation	Email	Demande de commenter l'ébauche du rapport
	Rapport final d'évaluation	- Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE) -Grand public	Tous les niveaux -Radios communautaires -Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs de sites partenaires	- Gestionnaires de l'évaluation + Chargés de Programme -Points focaux des organisations partenaires	Email - en postant le rapport sur www.WFP.org - en postant sur les sites partenaires	Pour informer toutes les parties prenantes du principal produit final de l'évaluation Pour rendre le rapport disponible publiquement
Diffusion et suivi <i>Sept-oct 2019</i>	Ebauche de la réponse de la direction aux recommandations de l'évaluation	Parties prenantes clés à travers le Groupe de Référence de l'Évaluation (GRE)	Niveau technique et managérial, dépendant de leur responsabilité à prendre action	Gestionnaires de l'évaluation, au nom du comité d'évaluation	Email	Pour communiquer les actions suggérées sur les recommandations et les commentaires formulés spécialement sur les actions exigées par les parties prenantes externes
	Réponse finale de la Direction	Grand public	-Utilisateurs de WFP.org -Utilisateurs des sites partenaires	Gestionnaires de l'évaluation Point focal des organisations partenaires	- en postant le rapport sur www.WFP.org -en postant sur les sites partenaires	Pour rendre la réponse de la direction disponible et publique
	Atelier de diffusion des résultats	GRE et autres parties prenantes	Stratégique et Opérationnel	Directions parties prenantes / équipes techniques	Atelier	Pour discuter les résultats de l'évaluation et son implication dans la mise en œuvre et partenariats futures.

Annexe 7. Cadre Logique du PNASI

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
OBJECTIF GENERAL			
Renforcer l'Alimentation Scolaire au Bénin en développant une approche multisectorielle et en privilégiant les achats locaux pour améliorer les performances scolaires, la diversité alimentaire et la nutrition des élèves dans les écoles à cantines	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de produits vivriers achetés au niveau national, régional et local par rapport à la quantité totale de ces produits achetés par le projet - Nombre d'élèves (F/G) bénéficiaires du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Annuaire statistique du MEMP - Fiches mensuel de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition tardive des ressources Insuffisance d'infrastructures équipées et d'enseignants qualifiés Grèves des enseignants
OBJECTIFS SPECIFIQUES			
OS1 : Assurer régulièrement la fourniture des repas scolaires aux élèves des écoles primaires publiques et accroître les performances scolaires	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture (des élèves) - Taux d'abandon dans les écoles bénéficiaires - Taux d'accroissements des effectifs entre deux années scolaires - Nombre de tonnage distribués 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données sur l'alimentation scolaire - Annuaire statistique du MEMP, - Fiches mensuelles de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources - Faible Capacité de stockage des vivres
OS2 : Utiliser l'école comme un point d'entrée pour faire converger les appuis à l'éducation, à l'agriculture, à la santé	<ul style="list-style-type: none"> - % d'écoles ayant mis en valeur un jardin scolaire - % d'écoles ayant mis en valeur un champ scolaire - % d'écoles disposant de dispositif de lavemains pour chaque classe - % d'écoles dans lesquels le déparasitage des enfants est effectué - % de denrées achetées directement chez les Organisations Paysannes autour de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données sur l'alimentation scolaire - Rapport annuel de gestion des cantines scolaires, - Fiches mensuelles de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible production agricole - Mauvaise gestion des ressources

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
OS3 : Investir dans le développement du cadre institutionnel et améliorer le pilotage, la coordination et le suivi du programme d'alimentation scolaire au Bénin	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'écoles disposant de CGCSI fonctionnels - Proportion d'écoles ayant bénéficié de sensibilisations/formation sur la mobilisation communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des revues trimestrielles et annuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible degré de mobilisation des ressources - Lourdeurs administratives
RESULTATS ATTENDUS			
R1 : Les élèves des écoles ciblées reçoivent quotidiennement au moins un repas. Sous réserve de la disponibilité des ressources, l'effectif de 1574 écoles de la première année de mise en œuvre pourrait progressivement augmenter sur les 4 années du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles bénéficiaires du programme - Nombre de repas distribués par rapport au nombre planifié - Nombre de jours de cantines couverts sur la période - Nombre moyen de jours par mois sur lesquels des aliments nutritifs ou au moins 4 groupes d'aliments ont été fournis 	<ul style="list-style-type: none"> - Base données sur l'alimentation scolaire - Fiches mensuelles de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des ressources - Grèves des enseignants
LOGIQUE D'INTERVENTION	- INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
R2 : La proportion des denrées locales achetées auprès des petits producteurs pour les cantines scolaires augmente de 10% chaque année	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de produits vivriers achetés auprès des petits producteurs par rapport à la quantité totale de ces produits achetés par le projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Base de données de l'alimentation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacité de production agricole
R3 : Des organes de coordination et de suivi durables sont mis en place et opérationnel.	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté interministériel portant attribution, organisation et fonctionnement du Comité Pilotage et du Comité Technique est élaboré, signé et mis en exécution - Unité de gestion (nationale) mise en place et fonctionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Lourdeur administrative

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion d'écoles disposant de CGCSI formés à la gestion des cantines scolaires - Nombre de réunions du comité de pilotage organisées sur la période - Nombre de missions de suivi organisées sur la période 		
SOUS-COMPOSANTE 1 : CREATION ET FONCTIONNEMENT DES CANTINES SCOLAIRES			
Augmentation du nombre d'écoles à cantines	<ul style="list-style-type: none"> - Critères de ciblage des écoles - Modalité de distribution des vivres - Plan de formation pour les comités de gestion - Stratégie de Communication et information 	CAB/MEMP, DAS, DPP, PAM	
ACTIONS	MOYENS	STRUCTURES IMPLIQUEES	COÛT
Achat des vivres à l'aide du processus d'approvisionnement du PAM	<ul style="list-style-type: none"> - Liste et quantité des vivres à acquérir et calendrier d'acquisition - Mécanisme d'achats des vivres chez les producteurs locaux - Short List des fournisseurs locaux - Discussions avec les Organisations Paysannes - Agrégation ; contractualisation - Plan d'achat à court et à moyen terme 	PAM	
ACTIONS	MOYENS	STRUCTURES IMPLIQUEES	COÛT
Stockage des vivres	<ul style="list-style-type: none"> - Magasins en bon état - Capacité et entretien des magasins - Implication des communes pour l'identification des magasins 	OGP-PAM, DAS	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
Conservation des vivres	Mécanisme et produits de traitement	PAM, OGP-PAM	
Transport et distribution des vivres dans les départements et les écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Plan de distribution - Plan de transport - Fournitures des NFI - Clarification des rôles des communautés - Désignation et paiement des cuisinières 	PAM, OGP-PAM, DAS	
Suivi médical et sanitaire des élèves	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des campagnes de santé - Campagne de déparasitage - Suivi médical des élèves 	MS, PAM, MEMP	
SOUS-COMPOSANTE 2 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS			
Assistance technique pour la mise en œuvre du Programme	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des entités décentralisées de l'agriculture, de la santé ; de l'éducation, des élus locaux - Rôle des ONG dans le suivi - Rôle des partenaires locaux et des communautés dans le suivi 	PAM, MAEP, MS	
Elaboration d'un plan de formation des intervenants dans l'alimentation scolaire	<ul style="list-style-type: none"> - Clarification des rôles du comité technique - Fréquence de réunions - Ressources pour le fonctionnement du comité 	PAM, MEMP, OGP-PAM	
Formation des membres des comités de gestion des cantines	<ul style="list-style-type: none"> - Modules de formation, formateurs - Recrutement des ONG pour l'encadrement des comités de gestion - Plan et contenu de formation 	PAM, OGP-PAM, DAS, DDEMP, RP, COMMUNES	
Sensibilisation des communautés pour leur implication et appui aux cantines scolaires	Plan de communication, outils de sensibilisation	PAM, MEMP, MDGL, OGP-PAM	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
Organisation des petits exploitants agricoles/producteurs locaux pour la culture et la livraison de vivres aux écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Cartographie des producteurs locaux - Identification des filières - Agrégation des producteurs - Standards et qualité des produits - Commercialisation/mode de paiement 	MAEP, PAM, OGP-PAM	
ACTIONS	MOYENS	STRUCTURES IMPLIQUEES	COÛT
Partage d'information avec les groupements de producteurs locaux sur les besoins des cantines scolaires	Liste des besoins en vivres	PAM, MAEP, OGP-PAM	
Renforcements de capacités des petits exploitants agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Semences, modules de formation, encadreurs agricoles - Organisation et agrégation des OP - Contractualisation 	PAM, MAEP, OGP-PAM	
Augmentation de la capacité de stockage des vivres dans les départements et les écoles	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation et formation sur l'entretien des magasins - Identification / construction de nouveaux magasins 	PAM, OGP-PAM, DAS	
Equiper des cantines scolaires en ustensiles, foyers	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins - Mise à jour de la liste des NFI dans les écoles - Short List les fournisseurs de NFI - Acheter et pré-positionner les NFI dans les écoles 	PAM, MEMP, UNICEF, MS, DAS, OGP-PAM	
Organisation de voyage d'études, d'ateliers de partage des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Planning - Identification d'un model /expérience à partager - Prise de contact discussions et planning 	PAM, MEMP, OGP-PAM	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
SOUS-COMPOSANTE 3 : PILOTAGE DES CANTINES SCOLAIRES			
Mise en place et fonctionnement des organes de pilotage et de gestion	Arrêté interministériel portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Orientation et de Suivi de l'Alimentation Scolaire	MPD, MEMP, MS, MAEP, PAM	
Elaboration et mise à jour d'une base de données	- Définition des TDR - Recrutement du consultant - Planning des activités	DAS, DPP, PAM	
Elaboration et mise en œuvre des outils de suivi-évaluation	Dispositif de suivi-évaluation, Fiches de collecte, Rapports	DPP, DAS, PAM	
Vulgarisation des outils de suivi-évaluation	Dispositif de suivi-évaluation, Fiches de collecte, Rapports	DPP, DAS, PAM	
Organisation des missions de suivi et des monitorings trimestriels	Planning des activités	PAM, DAS, OGP-PAM	
Elaboration de documents de gestion	- Elaboration des TDR - Mise en place d'un comité conjoint pour faire la relecture des documents existants	PAM, OGP-PAM, DAS	
ACTIONS	MOYENS	STRUCTURES IMPLIQUEES	COÛT
Elaboration d'une stratégie de pérennisation des cantines scolaires	Conduire une étude sur les différentes approches en cours au Bénin et déterminer le model le plus efficace en termes de durabilité et de cout afin de mieux renseigner l'approche « Home Grown School Feeding »	PAM, DAS	
Construction de points d'eau/forages ou latrines	- Identification des besoins - Planification avec les partenaires - Recrutement d'entrepreneurs - Suivi de la mise en œuvre	PME, MEMP, UNICEF	

LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES	SOURCES DE VERIFICATION	CONDITIONS CRITIQUES/RISQUES
Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des termes de référence - Recrutement d'un consultant - Mise en œuvre de l'activité 	PAM, MEMP, MPD	
Réalisation des évaluations à mi-parcours et final du programme	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des termes de référence - Recrutement d'un Consultant pour l'évaluation - Partage des résultats 	MPD, PAM	